



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

illettrisme

Question écrite n° 88175

Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la prévalence de l'illettrisme dans le système français. Malgré la mise en place de plans successifs de prévention de l'illettrisme, les résultats internationaux et nationaux démontrent qu'aucun d'entre eux n'a vraiment été efficace. Il est en effet possible de dénombrer près de 40 % des élèves sortant du primaire ne sachant ni lire ni écrire correctement. Le choix de la méthode utilisée par les enseignants pour l'apprentissage de la lecture est au coeur de ces préoccupations. Il a déjà été prouvé plusieurs fois que les méthodes dites « globales » ou « semi-globales » ne remplissent pas bien leur rôle d'apprentissage de la lecture. La méthode syllabique - ou alphabétique - quant à elle, qui se base sur la genèse des sons de la langue parlée par assemblage de syllabes, a déjà fait ses preuves et notamment au Royaume-Uni, où les progrès suite à son emploi sont incontestables. Cette méthode, bien qu'ayant plusieurs fois fait l'objet de discussions en France, n'a jamais mené à l'adoption d'aucune mesure ferme et précise. Il souhaiterait alors savoir quand les élèves français pourraient enfin pleinement bénéficier de cette méthode et quelles sont les mesures que le Gouvernement envisage de prendre dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Berrios](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88175

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6946